




Renseignements généraux

L'*Aide-mémoire – Travailleurs qualifiés (programme régulier)* présente tous les documents que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion peut exiger d'une personne qui soumet une demande Certificat de sélection du Québec dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés. Il comporte aussi des précisions sur la nature et le format des documents à fournir par le requérant principal ou la requérante principale et pour chacune des personnes incluses dans la demande.

Selon les renseignements que vous aurez indiqués dans votre demande de Certificat de sélection du Québec, vous recevrez la *Liste personnalisée des documents à soumettre à l'appui de votre demande de Certificat de sélection du Québec* qui s'applique à votre situation. **Lorsque nous serons prêts à traiter votre demande, vous aurez 90 jours, à compter de la date d'envoi de votre liste personnalisée, pour nous faire parvenir ces documents, à défaut de quoi votre demande pourrait être rejetée.**

 Vous pouvez commencer à rassembler vos documents en vous servant du présent aide-mémoire **mais vous devez absolument attendre d'avoir reçu votre liste personnalisée avant d'envoyer vos documents.** Si vous nous faites parvenir des documents avant d'avoir reçu votre liste personnalisée, nous vous les renverrons par la poste.

Important

Copie certifiée conforme

Le format « copie certifiée conforme » indique que la copie du document que vous soumettez doit **obligatoirement** être certifiée conforme à l'original soit par l'émetteur du document soit par une autorité reconnue **du pays ou territoire qui a délivré le document.** Pour connaître les exigences liées au format « copie certifiée conforme », vous devez consulter notre site Web au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires. Pour savoir quelles autorités sont autorisées à certifier conforme un document, vous devez vous référer à la *Liste des autorités reconnues pour certifier conformes des documents* au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/liste-autorites-reconnues.

Traduction

Si vous soumettez des documents **ou des parties de documents** dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- le document dans la langue d'origine, dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie);
- l'original de la traduction complète faite par un traducteur reconnu. Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de traducteur reconnu, consultez notre site Web au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/exigences-documentaires.

 Si le document original est rédigé en français ou en anglais mais qu'il comporte un sceau ou une signature dans une autre langue, vous devez absolument les faire traduire.

Vérification et enquête

Vous devez savoir que le Ministère peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements que vous fournissez et que, si vous communiquez au Ministère un renseignement que vous savez ou auriez dû savoir être faux ou trompeur relativement à votre demande de certificat de sélection, vous commettez une infraction à la loi et vous êtes passible d'une amende;
- rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur;
- refuser d'examiner votre demande de certificat de sélection si vous avez fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur relativement à une demande que vous avez présentée en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un certificat de sélection s'il a été délivré sur la foi d'une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur, s'il a été délivré par erreur ou si les conditions requises pour sa délivrance ont cessé d'exister.

Attention

- Les originaux des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours du traitement de votre demande.
- Les critères de sélection, les exigences et les renseignements demandés peuvent aussi être modifiés en tout temps.
- Si un document figure plus d'une fois dans votre liste personnalisée, vous pouvez nous en faire parvenir un seul exemplaire.
- D'autres documents que ceux apparaissant sur votre liste personnalisée, incluant la preuve de légalité de l'expérience professionnelle, peuvent vous être demandés en tout temps durant le traitement de votre demande. Le cas échéant, ils feront l'objet de demandes spécifiques.

Vous trouverez un exemplaire de ces formulaires dans la section « Documents utiles » de **Mon projet Québec**.

Vous et votre conjoint ou conjointe ainsi que vos enfants à charge de plus de 18 ans devez aussi signer et dater cette déclaration.

Votre conjoint ou conjointe doit également signer ce contrat.

Déclarations et formulaires

Vous avez l'obligation de fournir les documents suivants après les avoir dûment remplis, datés et signés.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe	Document de l'enfant à charge
1	• Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise (formulaire A-0520-VF)	Original	<input type="checkbox"/>	S. O.	S. O.
2	• Contrat d'autonomie financière (formulaire A-0522-OF)		<input type="checkbox"/>		

Preuves liées à l'identité

Pour prouver votre identité et celle de votre conjoint ou conjointe, vous devez fournir les trois documents suivants pour chacune des personnes concernées :

Ne joignez que les copies des pages indiquant votre identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements.

3	• Passeport valide	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S. O.
4	• Acte ou certificat de naissance		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	• Photo format passeport	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pour prouver l'identité de chaque **enfant à charge** qui vous accompagne, vous devez fournir trois documents parmi les suivants :

Ne joignez que les copies des pages indiquant l'identité de l'enfant, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements.

Vous devez fournir ce document seulement si votre enfant n'a pas de passeport valide.

6	• Passeport valide	Photocopie	S. O.	S. O.	<input type="checkbox"/>
	• Carte d'identité nationale				<input type="checkbox"/>
7	• Acte ou certificat de naissance				<input type="checkbox"/>
8	• Photo format passeport	Original			<input type="checkbox"/>

Si un **enfant à charge adopté** vous accompagne, vous devez fournir le document suivant :

9	• Document émanant des autorités du pays ou territoire où l'adoption a eu lieu qui démontre qu'il s'agit d'une adoption plénière (qui crée un nouveau lien de filiation et met fin au lien de filiation précédent)	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S. O.
---	--	------------	--------------------------	--------------------------	-------

Si un **enfant à charge âgé de moins de 18 ans vous accompagne en l'absence de l'autre parent**, vous devez fournir un des documents suivants :

		Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe	Enfant à charge	
<p>10</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de consentement parental – Enfant mineur (moins de 18 ans) accompagné d'un seul parent Cette déclaration doit être faite devant un notaire, un magistrat, un juge ou un officier de justice, un employé d'un ministère ou organisme gouvernemental ou un représentant diplomatique ou consulaire de votre pays ou territoire de citoyenneté et doit contenir obligatoirement tous les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – le nom et le prénom de l'enfant; – la date de naissance de l'enfant; – le nom et le prénom du parent accompagnant (vous ou votre conjoint ou conjointe); – l'accord du parent non accompagnant autorisant expressément l'immigration permanente de son enfant au Québec; – le nom, le prénom et les coordonnées du parent non accompagnant, en caractères d'imprimerie; – la signature du parent non accompagnant; – la date de la déclaration; – le nom et le prénom du notaire, du magistrat, du juge, de l'officier de justice, de l'employé d'un ministère ou organisme gouvernemental ou du représentant diplomatique ou consulaire, en caractères d'imprimerie; – la signature et le sceau du notaire, du magistrat, du juge, de l'officier de justice, de l'employé d'un ministère ou organisme gouvernemental ou du représentant diplomatique ou consulaire. <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jugement d'un tribunal indiquant l'attribution exclusive des droits de garde de l'enfant au parent accompagnant <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acte ou certificat de décès du parent 	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	S. O.	
		Photocopie			

► Si le jugement d'un tribunal indique que le parent non accompagnant a droit à des visites ou à des vacances avec votre enfant, vous devez fournir l'original d'une déclaration de consentement parental.

Si un **enfant à charge âgé de 19 ans ou plus souffrant d'une incapacité physique ou psychologique** vous accompagne, vous devez fournir le document suivant :

11	• Certificat médical attestant l'incapacité physique ou psychologique de l'enfant	Original	S. O.	<input type="checkbox"/>
-----------	---	----------	-------	--------------------------

Preuves d'état civil actuel

Si votre **époux ou épouse** vous accompagne, vous devez fournir les deux documents suivants :

12	• Déclaration des époux ou conjoints de fait signée par vous et votre époux ou épouse (formulaire A-0521-CF)	Original	<input type="checkbox"/>	S. O.
13	• Acte ou certificat de mariage (de votre mariage actuel)	Photocopie	<input type="checkbox"/>	

► Vous trouverez les déclarations dans la section « Documents utiles » de **Mon projet Québec**.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe	Enfant à charge
<p>Si votre conjoint ou conjointe de fait vous accompagne, vous devez fournir les documents suivants :</p>					
<p>Vous trouverez les déclarations dans la section « Documents utiles » de Mon projet Québec.</p>	<p>▶ 14 • Déclaration des époux ou conjoints de fait signée par vous et votre conjoint ou conjointe de fait (formulaire A-0521-CF) ET</p>	Original	<input type="checkbox"/>		S. O.
<p>▶ Au moins deux documents parmi les suivants sur lesquels figurent votre nom et celui de votre conjoint ou conjointe :</p>					
<p>Vous devez prouver que vous et votre conjoint ou conjointe de fait faisiez vie commune depuis au moins un an au moment du dépôt de votre demande. Vous devez fournir un document datant d'un an ou plus ainsi qu'un document dont la date est récente.</p>	<p>▶ 15 • Preuves d'engagement financier commun – Hypothèque – Contrat de location d'un logement – Relevé de compte bancaire commun – Facture d'électricité – Facture de gaz – Facture de téléphone – Facture de service Internet</p>	Photocopie	<input type="checkbox"/>		S. O.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
<p>Preuves liées à vos études et à votre formation Pour chaque formation déclarée, vous devez fournir les documents suivants :</p>				
<p>▶ Vous devez fournir un document attestant la réussite du programme d'études seulement si vous ou votre conjoint ou conjointe n'avez pas reçu votre diplôme au moment où vous recevez la liste personnalisée des documents à soumettre à l'appui de votre demande de Certificat de sélection du Québec.</p>	<p>▶ 16 • Diplôme OU • Attestation de réussite</p>	Copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<p>ET</p>			
<p>▶ Vous devez fournir tous les relevés de notes correspondant à votre diplôme délivrés par l'établissement d'enseignement fréquenté pour chacune des années d'études ayant mené à l'obtention de ce diplôme.</p>	<p>▶ 17 • Relevés de notes correspondant à votre diplôme (sauf pour le diplôme d'études secondaires générales)</p>	Copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>▶ Si les titres des cours ne sont pas mentionnés sur les relevés de notes, vous devez aussi fournir ce document.</p>	<p>ET, S'IL Y A LIEU</p> <p>▶ 18 • Liste des cours du programme d'études</p>	Copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez coché la case « Mon diplôme ne figure pas dans la liste », vous devez fournir le document suivant :

19	• Description du programme d'études suivi (conditions d'admission, durée officielle, description des cours)	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----------	---	------------	--------------------------	--------------------------

Si vous avez coché la case « L'établissement ne figure pas dans la liste », vous devez fournir le document suivant :

20	• Preuve de reconnaissance officielle de l'établissement d'enseignement fréquenté et du programme d'études suivi délivrée par les autorités compétentes en matière d'éducation du pays ou territoire concerné	Copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----------	---	--------------------------	--------------------------	--------------------------

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
Si vous détenez une attestation d'équivalence pour une formation réalisée à l'étranger ou une autorisation d'exercice professionnel , vous devez fournir un document parmi les suivants :				
Cela inclut les titulaires d'un permis restrictif de la médecine délivré par le Collège des médecins du Québec. ►	21	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<ul style="list-style-type: none"> Autorisation d'exercice délivrée par un organisme de réglementation québécois Attestation d'équivalence délivrée par un organisme de réglementation québécois (excluant la reconnaissance d'équivalence de diplôme du Collège des médecins du Québec) 			

Si vous détenez un **diplôme faisant l'objet d'un arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM)**, vous devez fournir, selon votre profil, un document parmi les suivants :

Si vous exercez une profession pour laquelle un ARM a été signé entre la France et le Québec, vous devez fournir ce document. ► Si vous exercez un métier réglementé pour lequel un ARM a été signé entre la France et le Québec, vous devez fournir ce document. ►	22	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<ul style="list-style-type: none"> Permis d'exercice professionnel valide en France 			
	<ul style="list-style-type: none"> Avis d'admissibilité à l'ARM délivré par l'organisme de réglementation du métier au Québec Certificat de qualification ou de compétence délivré par l'organisme de réglementation au Québec 			

Le cas échéant, votre conjoint ou conjointe doit aussi fournir une déclaration. Vous trouverez un exemplaire de ces formulaires dans la section « Documents utiles » de **Mon projet Québec**. ►

Si vous avez déclaré vouloir pratiquer **une profession ou un métier réglementés**, vous devez fournir la déclaration qui s'applique à votre situation, après l'avoir dûment remplie, datée et signée.

	23	Original	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration d'un candidat ou d'une candidate exerçant une profession ou un métier réglementés (formulaire A-0527-JF) Déclaration d'un médecin diplômé hors du Canada et des États-Unis (formulaire A-0527-KF) Déclaration d'un candidat ou d'une candidate exerçant la profession d'enseignant ou d'enseignante au préscolaire, au primaire ou au secondaire (formulaire A-0527-IF) 			

Preuves du statut de résidence dans le pays ou territoire à partir duquel est soumise la demande de Certificat de sélection du Québec

Preuves du statut de résidence à l'étranger

Si vous avez la citoyenneté du pays ou territoire à **partir duquel vous avez soumis votre demande** de Certificat de sélection du Québec, vous devez fournir le document indiqué ci-après.

Ne joignez que les copies des pages indiquant votre identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements. ►

	24	• Passeport valide	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
Si vous aviez le statut de résident ou résidente dans un pays ou territoire autre que celui dont vous étiez citoyen ou citoyenne au moment où vous avez soumis votre demande de Certificat de sélection du Québec, vous devez fournir le document indiqué ci-après.					
	25	• Permis ou titre(s) de séjour d'une durée cumulative de validité d'au moins un an, délivrés par les autorités du pays ou territoire où vous résidiez	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.

Preuves du statut de résidence au Québec

Si vous aviez le statut de résident ou résidente **temporaire au Québec au moment où vous avez soumis votre demande** de Certificat de sélection du Québec, vous devez fournir le document indiqué ci-après.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
26	<ul style="list-style-type: none"> Permis de séjour d'une durée cumulative de validité d'au moins un an, délivrés par les autorités canadiennes 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.

De plus, si vous aviez le statut de résident ou résidente **au Québec en tant qu'étudiant étranger ou étudiante étrangère au moment où vous avez soumis votre demande** de Certificat de sélection du Québec, vous devez fournir les documents suivants :

27	<ul style="list-style-type: none"> Attestation d'inscription au programme d'études suivi ET 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
28	<ul style="list-style-type: none"> Lettre de l'établissement d'enseignement qui précise si vous étudiez à temps plein ou à temps partiel ainsi que la date de début et la date de fin prévue de votre programme d'études ET, S'IL Y A LIEU 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
29	<ul style="list-style-type: none"> Lettre officielle du registraire de l'établissement d'enseignement fréquenté 	Original	<input type="checkbox"/>	S. O.

Vous devez fournir cette lettre si vous résidez au Québec en tant qu'étudiant étranger ou étudiante étrangère pour faire des études de doctorat. Cette lettre doit attester que vous avez obtenu tous les crédits exigés sauf ceux qui sont associés à votre thèse.

Si, **au moment où vous avez soumis votre demande** de Certificat de sélection du Québec, vous aviez le statut de résident ou résidente **au Québec en tant que travailleur ou travailleuse temporaire, agent ou agente diplomatique, participant ou participante à un programme d'échange jeunesse, visiteur religieux ou visiteuse religieuse**, vous devez fournir le document suivant :

Ces documents doivent être rédigés sur du papier à en-tête comportant les coordonnées de l'entreprise (adresse complète, numéro de téléphone, numéro de télécopieur, adresse courriel).

30	<ul style="list-style-type: none"> Attestation ou certificat de travail Chaque attestation ou certificat doit contenir les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> la période précise pendant laquelle vous avez travaillé dans l'entreprise; le nombre d'heures travaillées par semaine; les postes que vous avez occupés au sein de l'entreprise ainsi que la période pendant laquelle vous avez occupé chaque poste; les principales tâches et responsabilités correspondant à chaque poste; la signature de votre superviseur immédiat ou de l'agent du personnel de l'entreprise ainsi que son nom en caractères d'imprimerie; la date à laquelle l'attestation ou le certificat de travail a été signé. 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
----	--	------------	--------------------------	-------

Preuves de séjour au Québec

Si vous ou votre conjoint ou conjointe avez effectué un séjour **de plus de deux semaines** au Québec durant les dix années précédant le dépôt de votre demande, vous devez fournir les documents indiqués ci-après.

Pour chaque **séjour au Québec que vous avez fait pour le travail ou comme participant ou participante à un programme d'échange jeunesse**, vous devez fournir deux documents parmi les suivants :

Ces documents doivent être rédigés sur du papier à en-tête sur lequel sont indiquées les coordonnées de l'entreprise (adresse complète, numéro de téléphone, numéro de télécopieur, adresse courriel).

31	<ul style="list-style-type: none"> Permis de travail 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<ul style="list-style-type: none"> Preuve d'exemption du permis de travail en vertu de la réglementation en vigueur ET 			
32	<ul style="list-style-type: none"> Attestation ou certificat de travail Chaque attestation ou certificat doit contenir les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> la période précise pendant laquelle vous avez travaillé dans l'entreprise; le nombre d'heures travaillées par semaine; les postes que vous avez occupés au sein de l'entreprise ainsi que la période pendant laquelle vous avez occupé chaque poste; les principales tâches et responsabilités correspondant à chaque poste; la signature de votre superviseur immédiat ou de l'agent du personnel de l'entreprise ainsi que son nom en caractères d'imprimerie; la date à laquelle l'attestation ou le certificat de travail a été signé. 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour chaque séjour au Québec que vous avez fait pour les études , vous devez fournir trois documents parmi les suivants :		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
33	• Permis d'études _____ OU _____	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Preuve d'exemption du permis d'études en vertu de la réglementation en vigueur _____ ET _____			
34	• Attestation d'inscription au programme d'études suivi _____ ET _____			
35	• Relevés de notes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez effectué un **stage au Québec**, vous devez fournir deux documents parmi les suivants :

36	• Permis d'études ou permis de travail _____ OU _____	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Preuve d'exemption du permis d'études ou de travail en vertu de la réglementation en vigueur _____ ET _____			
37	• Attestation de stage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez séjourné au Québec pour tout autre motif (en visite, à des fins affaires, pour une demande d'asile, etc.), vous devez fournir au moins un des documents suivants :

38	• Billet d'avion _____ OU _____	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• Pages de passeport estampillées _____ ET, S'IL Y A LIEU _____			
	• Permis de séjour (autre que pour le travail ou les études) _____ ET, S'IL Y A LIEU _____			
	• Visa			

Preuves de famille au Québec

Si vous ou votre conjoint ou conjointe avez un membre de votre famille (conjoint ou conjointe, fils, fille, père, mère, frère, sœur, grand-père, grand-mère) domicilié au Québec et qui a le statut de résident permanent ou résidente permanente ou de citoyen canadien ou citoyenne canadienne, vous devez fournir trois (3) documents qui en attestent.

Vous devez fournir un document qui permet d'établir votre **lien de parenté** avec cette personne :

39	• Acte ou certificat de naissance du membre de la famille domicilié au Québec	Photocopie	<input type="checkbox"/>
----	---	------------	--------------------------

Vous devez fournir pour cette personne une **preuve de résidence au Québec** :

40	• Carte d'assurance maladie du Québec valide	Photocopie	<input type="checkbox"/>
----	--	------------	--------------------------

Vous devez fournir pour cette personne une **preuve du statut au Québec** parmi les suivantes :

41	• Passeport canadien valide _____ OU _____	Photocopie	<input type="checkbox"/>
	• Certificat de citoyenneté _____ OU _____		
	• Carte de résident permanent valide (recto et verso)		

Preuve de connaissance du français

Si vous ou votre conjoint ou conjointe avez déclaré des résultats pour la connaissance du français, vous devez fournir les attestations de ces résultats. Il doit s'agir de résultats obtenus deux ans ou moins avant la date où vous avez soumis votre demande.

À titre de preuve de connaissance du français oral , vous devez fournir le document suivant :		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
<p>Vous devez fournir les résultats que vous avez obtenus en compréhension orale et en expression orale.</p> <p>Pour plus d'information sur l'évaluation des connaissances du français, consultez le site Web du Ministère au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissanceslinguistiques.</p>	<p>42</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de résultats d'un test ou diplôme reconnu par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion <p>Les tests et les diplômes reconnus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Test de connaissance du français pour le Québec (TCFQ) – Test de connaissance du français (TCF) – Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ) – Test d'évaluation du français (TEF) – Test d'évaluation du français pour le Canada (TEF Canada) – Diplôme d'études en langue française (DELF) – Diplôme approfondi de langue française (DALF) 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À titre de preuve de connaissance du **français écrit**, vous devez fournir le document suivant :

<p>Vous devez fournir les résultats pour la compréhension écrite et l'expression écrite.</p>	<p>43</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de résultats d'un test ou diplôme reconnu par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion <p>Les tests et les diplômes reconnus pour la compréhension et l'expression écrite sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Test de connaissance du français pour le Québec (TCFQ) – Test de connaissance du français (TCF) – Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ) – Test d'évaluation du français (TEF) – Test d'évaluation du français pour le Canada (TEF Canada) – Diplôme d'études en langue française (DELF) – Diplôme approfondi de langue française (DALF) 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
--	--	------------	--------------------------	-------

Preuve de connaissance de l'anglais

Si vous ou votre conjoint ou conjointe avez déclaré des résultats pour la connaissance de l'anglais, vous devez fournir les attestations de ces résultats. Il doit s'agir de résultats obtenus deux ans ou moins avant la date où vous avez soumis votre demande.

À titre de preuve de connaissance de l'**anglais**, vous devez fournir le document suivant :

<p>Pour plus d'information sur l'évaluation des connaissances de l'anglais, consultez le site Web du Ministère au www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/connaissanceslinguistiques.</p>	<p>44</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de résultats du test IELTS 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
---	---	------------	--------------------------	-------

Preuve d'expérience professionnelle acquise légalement au cours des cinq dernières années
 Pour chaque **expérience de travail rémunérée déclarée à titre d'employé ou employée**, vous devez fournir le document suivant :

► Ces documents doivent être rédigés sur du papier à en-tête sur lequel sont indiquées les coordonnées de l'entreprise (adresse complète, numéros de téléphone et de télécopieur, adresse courriel).
 Les contrats de travail et les promesses d'embauche ne sont pas acceptés.

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
► 45	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation ou certificat de travail Chaque attestation ou certificat doit contenir les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – la durée de l'emploi (date de début et date de fin); – le nombre d'heures travaillées par semaine; – les postes que vous avez occupés au sein de l'entreprise ainsi que la période pendant laquelle vous avez occupé chaque poste; – les principales tâches et responsabilités correspondant à chaque poste; – la signature de votre superviseur immédiat ou de l'agent du personnel de l'entreprise ainsi que son nom en caractères d'imprimerie; – la date à laquelle l'attestation ou le certificat a été signé. 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.

► Pour chaque **expérience professionnelle acquise à titre de travailleur ou travailleuse autonome ou d'entrepreneur ou entrepreneure** pour laquelle vous avez déclaré être propriétaire de l'entreprise, vous devez fournir au moins un document parmi les suivants :

► Ces documents sont délivrés par les autorités compétentes (registraire des commerces ou des compagnies, chambres de commerce, guildes, ministères ou organismes de réglementation, tribunaux, etc.). Il s'agit la plupart du temps de permis d'exercice commercial, industriel ou professionnel.

► 46	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'enregistrement de l'entreprise auprès du registraire des entreprises ou son équivalent 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	_____ OU _____ <ul style="list-style-type: none"> • Extraits de la <i>Gazette officielle</i> ou du <i>Journal officiel</i> confirmant l'enregistrement de l'entreprise 			

► Pour chaque **expérience professionnelle acquise à titre de travailleur ou travailleuse autonome ou d'entrepreneur ou entrepreneure**, vous devez fournir les documents suivants :

► Vous devez fournir ce document si vous avez exercé une profession réglementée dans le pays ou le territoire où vous avez acquis votre expérience professionnelle.

► 47	<ul style="list-style-type: none"> • Tout document appuyant vos activités professionnelles à titre de travailleur ou travailleuse autonome ou d'entrepreneur ou entrepreneure 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ET, S'IL Y A LIEU				
► 48	<ul style="list-style-type: none"> • Document valide attestant votre adhésion à un ordre professionnel ou à une corporation professionnelle 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
► 49	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de cotisation à l'impôt sur les revenus personnels (il s'agit d'un document officiel délivré par les autorités fiscales qui confirme la réception de la déclaration fiscale et l'évaluation des informations soumises) 	Original ou copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ET, S'IL Y A LIEU				
► 50	<ul style="list-style-type: none"> • Permis de travail 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

► Vous devez fournir ce document si vous travaillez ou avez travaillé dans un pays ou territoire autre que celui dont vous êtes citoyen ou citoyenne.

Pour chaque **stage effectué**, vous devez fournir deux documents parmi les suivants :

		Format exigé	Document du requérant principal ou de la requérante principale	Document du conjoint ou de la conjointe
<p>Les attestations de stage doivent être rédigées sur du papier à en-tête sur lequel sont indiquées les coordonnées de l'entreprise ou de l'établissement d'enseignement (adresse complète, numéros de téléphone et de télécopieur, adresse courriel).</p>	<p>► 51</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de stage délivrée par l'entreprise où le stage s'est déroulé <p>Chaque attestation doit contenir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la durée du stage (date du début et de fin); – les principales tâches et responsabilités; – le nombre d'heures travaillées par semaine; – la signature de votre superviseur immédiat ou de l'agent du personnel de l'entreprise ou de l'établissement et son nom en caractères d'imprimerie; – la date à laquelle l'attestation a été signée. 	Photocopie	<input type="checkbox"/>	S. O.
	<p>► 52</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention de stage <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de l'établissement d'enseignement précisant que les stages de travail ont été effectués dans le cadre de vos études <p style="text-align: center;">OU</p>	Copie certifiée conforme	<input type="checkbox"/>	S. O.